

## Êtes-vous serein quant à l'avenir de votre commune ?

Je suis serein parce que je crois en la capacité de l'homme à trouver des solutions. Il est capable de se détruire, mais il est aussi capable de bien construire. J'espère simplement que la simplification administrative va cesser, paradoxalement, de compliquer notre travail quotidien. J'espère aussi que les autres niveaux

de pouvoir vont être un peu plus à notre écoute à l'avenir. La population rurale n'est pas compliquée, elle demande simplement à perdurer sans trop de changements. Le rythme actuel est beaucoup trop effréné et ne nous permet pas de bien accompagner les décisions. De plus, il y a tellement d'échelons de pouvoir et d'instances où l'on nous demande de siéger, qu'il nous est impossible, au final, d'atteindre des objectifs clairs.

## Un petit message pour nos lecteurs en conclusion ?

Il faut rêver ruralité, car elle peut permettre indéniablement de trouver des solutions aux défis wallons. Il suffit de rencontrer quelqu'un qui a grandi en zone rurale pour s'en rendre compte : ce dernier ne posera jamais aucun problème, mais il trouvera toujours une solution à toute question.

# Michaël Guyot, Echevin à Anderlues

## Monsieur l'Echevin, pensez-vous que la Commission Ruralité de l'UVCW soit un bon tremplin pour l'avenir des communes rurales en Wallonie ?

Tout à fait. Car celle-ci est mixte et elle brasse donc à la fois la dimension régionale et locale sans limitation de sujets. Au sein de cette Commission, on sent qu'on peut franchement parler de tous les problèmes, sans tabous. C'est très positif. Je vois cette Commission comme un lieu d'échanges de bonnes pratiques, un lieu où on va aussi affiner des points de vue. Mais aussi un endroit où le lobbying est possible, où on peut rendre éligibles des positions locales. Et là, j'évoque bien évidemment la DPR et son volet ruralité, ainsi que les fonds européens.

## Quelles sont vos attentes particulières au sein de la Commission ?

Mes attentes concernent le secteur de la création d'activités, de l'économie et de l'emploi... Je les mets volontairement dans cet ordre. Car c'est la création

d'activités, dans le cadre de l'économie, qui permettra de créer de l'emploi. Je pense aussi que le volet terroir est fort important en ce qui concerne les circuits courts. Le terroir peut en effet aussi être créateur d'activités. Je conçois ainsi la création d'activités avec un chapitre spécial pour la jeunesse. C'est un sujet qui demande cependant beaucoup d'énergie, beaucoup d'investissement personnel, de conviction. Ainsi, le concept reste difficile à évoquer et à défendre en collègue.

## Tisser des liens en valorisant les circuits courts

De plus, il y a, je pense, chez certains, un déficit de conviction par rapport aux questions rurales.



## Quelles évolutions observez-vous en ce qui concerne la ruralité en général ?

Les dangers qui se dessinent à l'horizon y deviennent, je pense, encore plus importants qu'ailleurs. La ruralité est souvent laissée à la marge car les communes rurales sont assimilées à des zones peu peuplées. En ce qui concerne Anderlues, qui est d'ailleurs plutôt semi-rurale, c'est relativement faux parce qu'on y rencontre des noyaux urbains densément peuplés, comme des zones beaucoup plus campagnardes. Anderlues possède une population importante de petits agriculteurs. 67 % du territoire sont dédiés à l'agriculture : 1.024 hectares sur les 1.702 hectares de superficie totale. Cette ruralité s'exprime au travers d'une identité paysagère

riche de points de vue remarquables, de cultures diverses et d'exploitations agricoles réparties aux quatre coins de la commune.

### Quels efforts particuliers déployez-vous pour surmonter les problèmes liés au caractère rural de votre commune ?

Il y a deux ans, j'ai mené, seul, ce que j'ai appelé un « road tour » des fermes locales. Mon idée était d'aller questionner les agriculteurs pour connaître leurs besoins, et de mettre leurs desiderata en parallèle avec ceux des distributeurs franchisés locaux. On a donc créé, dans un magasin local d'une grande chaîne commerciale, une enseigne spécifique pour les produits frais du terroir. C'est quelque chose de modeste mais qui a le mérite d'exister dans un premier temps. Et, dans l'avenir, je compte bien m'appuyer sur la Commission mixte de l'UVCW pour y défendre désormais la ruralité.

### Vous pouvez également compter sur le travail de votre ADL...

L'Agence de développement local, qui a notamment pour mission la stimulation du développement économique, mène en effet depuis plusieurs années des projets liés à la promotion de ce patrimoine rural. Et ce, grâce à l'appui de ma collègue échevine Roseline Dusart et des agents ADL, Florence Terranova et Véronique Deleau. Notre ADL a

ainsi créé un inventaire des productions locales, la pomme de terre étant la première source de revenu des agriculteurs à côté des produits laitiers. Elle organise des week-ends « Wallonie bienvenue » et soutient l'opération « Fermes ouvertes ». Elle suit les projets de commercialisation des productions locales dans les grandes surfaces et oriente et accompagne les agriculteurs pour la création d'infrastructures touristiques. De nouveaux projets sont en cours de préparation et seront développés grâce aux partenariats initiés entre l'ADL, le syndicat d'initiative, l'échevinat de la ruralité et d'autres acteurs tels que la Maison du tourisme : création d'un stand permanent sur le marché hebdomadaire où chaque producteur ira, à tour de rôle, à la rencontre des consommateurs, organisation d'une « balade du terroir », une promenade champêtre pendant laquelle plusieurs produits fermiers de qualité pourront être goûtés sur le lieu de fabrication. Car c'est, là aussi, une manière de tisser des liens entre producteurs et consommateurs en valorisant les circuits courts.

### Mais l'ADL ne s'arrêtera pas là...

En effet. Elle organisera également des actions de promotion « Consommer local et santé » afin de valoriser l'achat de denrées locales de qualité et bonnes pour la santé et fera la promotion de la vente en ligne des produits locaux par la mise en réseau des producteurs locaux avec les plateformes existantes ainsi que les inter-

faces telles que lecliclocal.be, développée par l'APAQ-W. L'avenir des producteurs locaux doit nécessairement passer par la diversification de leurs activités et par une mutation profonde de la nature du métier d'agriculteur, afin d'intégrer une vision plus commerciale en rapport avec la demande des consommateurs.

### En matière de services aux citoyens, pensez-vous que la commune rurale soit plus particulièrement en difficultés ?

Oui clairement. Et c'est d'autant plus vrai quand cela concerne les seniors. Chez nous, on essaie de prendre cela vraiment à bras le corps. Anderlues possède une maison de retraite de grande ampleur et elle va en partie s'endetter pour pouvoir la maintenir. C'est une décision qu'on a prise récemment et qui est majeure car on veut que le bâtiment, dont la commune est propriétaire, reste dans le giron d'une opérationnalisation d'activités. Sans compter qu'il y a clairement un manque de transports en commun dans notre commune.

### Quel sera, selon vous, l'avenir du service public en milieu rural ?

Très difficile je pense. Une vigilance de tous les instants s'impose. La mise en réseaux comme réponse potentielle sera un bel outil et la Commission mixte s'y prête bien. Car, si on n'y prend pas garde, la situation va continuer à se dégrader.

